

Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé Canada (DORS / 2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit: Résines ARCEL[®] - Colorées

Autres moyens d'identification

Nom(s) commun(s) et synonyme(s): Polyéthylène/interpolymère de styrène, expansible

Numéro de la FDS: NOVA-1000

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Plastiques. Principalement utilisée pour la fabrication d'isolation thermique en mousse et pour le rembourrage et l'emballage isolant. La production de produits finis se fonde sur divers processus de moulage à la vapeur.

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Tous les usages autres que ceux identifiés. Ne convient pas à un contact avec des aliments, à un usage médical ou à d'autres applications.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Fabricant

NOM DE LA SOCIETE: NOVA Chemicals
Adresse: 400 Frankfort Road
Monaca, Pennsylvanie, USA 15061
Téléphone: Informations sur le produit: 1-412-490-4063
Courriel FS: msdsemail@novachem.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

1-800-561-6682, 1-403-314-8767 (NOVA Chemicals) (24 h/24)

2. Identification des dangers

Classification du Danger Selon les règlement sur les produits dangereux

Non classé

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger: Aucun symbole

Mot Indicateur: Aucun mot indicateur.

Mention de Danger: Sans objet

Conseil de Prudence:

Prévention: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/des flammes nues. - Défense de fumer. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Entreposage: Entreposer à des températures ne dépassant pas 4 °C (40 °F).

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:

Lors de son utilisation, ce produit peut former un mélange émanations-air inflammable et explosif. Le produit libère du pentane, une émanation inflammable. Assurer une ventilation suffisante pendant le traitement et l'utilisation. Les fortes concentrations de poudres ou poussières en suspension dans l'air peuvent former un mélange explosif avec l'air.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Butane, 2-méthyl-	Isopentane	78-78-4	4 - 12%
Cyclohexène, 1-méthyl-4-(1-méthyléthényl)-, (4R)-	D-limonène	5989-27-5	0.1 - <1%
Silice, cristobalite	Silice cristalline	14464-46-1	<0.3%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral.

Autres renseignements:

Peut contenir des colorants en dessous des seuils réglementaires. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine.

4. Premiers soins**Inhalation:**

Mettre la victime à l'air frais et gardez-la au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate, ceinturon ou ceinture pour faciliter la respiration. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Ingestion:

Demander une assistance médicale. On ne s'attend pas à ce que ce produit soit absorbé par le tractus gastro-intestinal et, ainsi, il ne devrait pas être nécessaire de faire vomir. NE PAS faire vomir. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate, ceinturon ou ceinture.

Contact Cutané:

En cas de contact direct avec le corps, laver et rincer abondamment les zones concernées au savon et à l'eau. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent. En cas de brûlure par contact avec du produit chaud, refroidir le produit fondu adhérent à la peau le plus rapidement possible à l'eau et consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures. Ne pas tenter d'enlever de la peau le produit en fusion ou le produit fondu refroidi sans assistance médicale.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés**Symptômes:**

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Les gaz ou les vapeurs sont dangereux en cas d'exposition prolongée ou en de fortes concentrations. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, du vertige et de l'ivresse. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**Traitement:**

Pour plus d'informations concernant l'aide médicale d'urgence, composer le 1-800-561-6682, ou le 1-403-314-8767 (24 h/24, centre de réponse d'urgence de NOVA Chemicals). Le traitement doit se concentrer sur le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

Après des premiers soins adaptés, aucun autre traitement n'est nécessaire, sauf si des symptômes réapparaissent. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Libère des émanations inflammables lorsqu'elles sont exposées à des cigarettes allumées, des étincelles, des décharges d'électricité statique ou des flammes nues. Entretient la combustion. Risque d'explosion. Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, ce produit émet une fumée et des vapeurs irritantes. Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser le long du sol jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone. Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent frais.

Méthodes d'extinction inappropriées: Ne pas disperser le produit déversé au moyen d'un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser le long du sol jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Le produit en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs. Le risque d'explosion poussière-air est accentué en présence d'émanations inflammables. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Tenir le dos contre le vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Pulvériser de l'eau pour rafraîchir les récipients exposés au feu et protéger le personnel. Se tenir TOUJOURS à distance des contenants en flammes. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Le personnel d'intervention d'urgence doit porter des appareils respiratoires autonomes. Éviter l'inhalation de toute fumée et d'autres produits de combustion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Maintenir à distance le personnel non autorisé. Évacuer vers un endroit sûr et contacter les services d'urgence. Éviter de se tenir ou de marcher sur le produit déversé – les billes dispersées sur le sol présentent un risque de glissement. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Porter un équipement de protection approprié. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Veiller à respecter les exigences de déclaration statutaires et réglementaires en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de Déversements mineurs : En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Éliminer les sources

nettoyage:

d'inflammation. Envisager d'isoler immédiatement la zone de déversement ou de fuite jusqu'à ce que les prélèvements d'air ambiant indiquent que les concentrations des émanations en pentane sont inférieures à la plage d'inflammabilité. Utiliser les outils anti-étincelles appropriés pour verser les produits solides déversés dans un contenant approprié d'élimination des déchets.

Déversements importants : Des émanations inflammables se dégagent des déversements. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Éliminer les sources d'inflammation. Envisager d'isoler immédiatement la zone de déversement ou de fuite jusqu'à ce que les prélèvements d'air ambiant indiquent que les concentrations des émanations en pentane sont inférieures à la plage d'inflammabilité. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Si des contenants sont endommagés ou si l'on soupçonne qu'ils ont pu être endommagés pendant le transport, ouvrir la porte de la remorque avec précaution et ventiler pendant 15 minutes. Ne pas fumer. Analyser l'atmosphère pour s'assurer que l'air est exempt de pentane avant de pénétrer dans le camion.

7. Manutention et stockage**Précautions pour une manipulation sécuritaire:**

Manipuler dans des systèmes d'équipement fermés et prévus pour cet usage. Manipuler et traiter ce produit dans un endroit frais et bien ventilé. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter d'ingérer le produit. Éviter l'inhalation du produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique. Éviter l'accumulation de billes et de poussières dans les zones de manutention. Minimiser la génération et l'accumulation des poussières. De petites quantités de particules fines ou de poussières contenues dans les résines granulaires peuvent s'accumuler dans les systèmes de manutention. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Les opérations de manutention et de traitement doivent être menées conformément aux « meilleures pratiques » (par ex., NFPA-654). En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Conserver à l'écart des substances incompatibles, notamment des agents oxydants et des matériaux organiques. Risque d'une concentration de vapeur au niveau du sol et dans les zones basses. Après avoir ouvert le contenant dans une zone bien ventilée, attendre 15 minutes que le pentane accumulé se dissipe. Les contenants partiellement ouverts représentent un danger potentiellement grave parce que le pentane peut s'accumuler dans l'espace intérieur.

Les conteneurs d'expédition, camions et remorques doivent être ventilés au moins 15 minutes avant le déchargement.

Les billes de surplus et inutilisées peuvent encore contenir des résidus de pentane; les manipuler en prenant les mêmes mesures de sécurité que celles utilisées pour les produits frais. Les contenants vides peuvent contenir un résidu inflammable.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

S'il n'est pas utilisé dès la réception, entreposer le produit exclusivement dans l'emballage d'origine scellé en dessous de 4 °C (40 °F) dans un endroit sec et réfrigéré. Protéger contre les rayons solaires. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas entreposer près d'un matériel produisant des étincelles. Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant. Entreposer conformément à la réglementation et aux normes applicables concernant les matières inflammables.

Prévoir des moyens d'extinction adaptés dans la zone d'entreposage (par ex. système à sprinkleurs, extincteurs d'incendie portables) et détecteurs de gaz inflammables. Définir clairement la zone de stockage et les voies de circulation pour véhicules. Placer une signalisation claire. Veiller à la propreté de la zone de stockage. Ne permettre l'accès qu'aux personnes autorisées.

Retirer les contenants du local d'entreposage avant de les ouvrir. Des émanations pourraient être présentes dans l'espace libre des conteneurs fermés. Les contenants ne doivent être ouverts que dans un endroit bien ventilé. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Utiliser un dispositif antichute pour travailler à proximité de contenants de stockage en vrac ouverts. Resceller les sous-emballages des contenants déjà ouverts avant d'entreposer les contenants partiellement utilisés. Ne pas pénétrer dans des contenants remplis ni tenter de marcher sur des cartons ou sur le produit renversé en raison du risque de glissement et d'asphyxie.

Pour plus d'informations sur le transport, la manutention et le stockage, se référer au manuel « ARCEL® Resins Storage and Handling Safety Guide » de NOVA Chemicals.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
Butane, 2-méthyl-	TWA	600 ppm	1,770 mg/m ³	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications
Butane, 2-méthyl-	TWA	1,000 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), et ses modifications
Butane, 2-méthyl-	TWA	1,000 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.
Butane, 2-méthyl-	TWA	1,000 ppm		États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, et ses modifications
Silice, cristobalite - particules alvéolaires	TWA		0.025 mg/m ³	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications
Silice, cristobalite - Respirable.	TWA		0.025 mg/m ³	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications
Silice, cristobalite - Fraction alvéolaire.	TWA		0.025 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.
Silice, cristobalite - Fraction alvéolaire.	TWA		0.05 mg/m ³	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), et ses modifications
Silice, cristobalite - Poussière alvéolaire	TWA		0.05 mg/m ³	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), et ses modifications
Silice, cristobalite - Fraction alvéolaire.	TWA		0.025 mg/m ³	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, et ses modifications
Silice, cristobalite - Poussière alvéolaire	REL		0.05 mg/m ³	États-Unis NIOSH : Guide de poche des risques chimiques, et ses modifications
Silice, cristobalite	IDLH		25 mg/m ³	États-Unis. NIOSH (institut national de la santé et de la sécurité professionnelle). Valeurs de danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH), et ses modifications

**Contrôles Techniques
Appropriés**

Les méthodes techniques permettant de réduire l'exposition à des matières dangereuses sont privilégiées. Elles comptent les systèmes de ventilation mécanique (par dilution et par aspiration) ou les systèmes fermés de fonctionnement à distance et automatisé, de contrôle des conditions de procédé, de détection des fuites et de réparation, et toute autre modification des procédés. S'assurer que tous les systèmes de ventilation par aspiration se déchargent à l'extérieur, loin des orifices d'admission d'air et des sources d'allumage. Prévoir suffisamment d'air pour remplacer l'air évacué au moyen de systèmes de ventilation par aspiration. Les contrôles administratifs (procédures) et l'usage d'équipements de protection individuelle peuvent également être requis. Il est recommandé que tout le matériel de gestion de la poussière, comme les systèmes de ventilation locale et de transport des matériaux jouant un rôle dans la manutention de ce produit, contienne des événements de sécurité contre les explosions ou un système Utiliser uniquement de l'équipement électrique et des chariots de manutention motorisés de la bonne classe.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales:	L'équipement de protection individuelle (ÉPI) ne doit pas être considéré comme une solution à long terme au contrôle de l'exposition. L'EPI doit être accompagné de programmes de l'entreprise concernant le choix, l'adaptation, l'entretien et la formation du personnel à l'utilisation du matériel. Consulter un organisme d'hygiène industrielle compétent, les recommandations des fabricants d'EPI ou les réglementations applicables pour déterminer le potentiel de danger et pour assurer une protection adéquate.
Protection du visage/des yeux:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la Peau Protection des Mains:	Utiliser des gants de compatibilité chimique lors de la manutention du produit.
Protection de la peau et du corps:	Porter des chaussures de sécurité qui résistent aux produits chimiques et qui offrent une bonne adhérence pour aider à ne pas glisser. Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements de travail à manches longues. Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme. Le port de vêtements synthétiques peut générer de l'électricité statique et n'est donc pas recommandé lorsqu'il existe un risque de dégagement d'émanations inflammables. Bottes antistatiques.
Protection Respiratoire:	Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement (où applicable), muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante. Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité ou le fabricant pour des informations spécifiques. Appareil respiratoire autonome. Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air lorsque la concentration d'oxygène est faible ou que les concentrations en suspension dans l'air dépassent les limites des masques épurateurs d'air.
Mesures d'hygiène:	Éviter l'inhalation de vapeurs et de poussières. Adopter des mesures de contrôle et un équipement de protection individuelle (EPI) efficaces pour maintenir l'exposition des travailleurs à des concentrations inférieures à ces limites. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Assurer une ventilation suffisante. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique:	Solide
Forme:	Billes
Couleur:	Coloré
Odeur:	légère odeur d'hydrocarbure
Seuil de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Sans objet
Point de fusion/point de congélation:	100 °C (212 °F) (Point de ramollissement) (résine de base)
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	Données non disponibles.
Point d'éclair:	10 - 18 °C (50 - 64 °F) (ASTM D3278) (Produit) -51 °C (-60 °F) (isopentane)
Taux d'évaporation:	Données non disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz):	Inflammable (isopentane)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite d'inflammabilité - supérieure (%):	7.6 %(V) (isopentane)
Limite d'inflammabilité - inférieure (%):	1.4 %(V) (isopentane)
Pression de vapeur:	595 mm HG (21.1 °C (70.0 °F)) (isopentane)
Densité de vapeur:	2.5 (0 °C (32 °F)) (isopentane)
Densité:	960 - 1,000 kg/m ³
Densité relative:	0.96 - 1.00 (Eau = 1)
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble dans l'eau
Solubilité (autre):	Partiellement soluble dans divers solvants organiques.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	420 °C (788 °F) (isopentane)
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Les réactions dangereuses sont improbables si le produit est entreposé, manipulé et transporté correctement. PENDANT L'UTILISATION, RISQUE DE FORMER UN MELANGE INFLAMMABLE/EXPLOSIF DE VAPEUR ET D'AIR. Le risque d'explosion poussière-air est accentué en présence d'émanations inflammables. Peut brûler ou réagir violemment avec des mélanges fluor/oxygène contenant 50 à 100 % de fluor. Décomposition par agents oxydants ou réducteurs puissants. L'exposition à des agents oxydants puissants peut provoquer un incendie ou une explosion. Le produit en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Polymérisation dangereuse peu probable. Le produit en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs. Le risque d'explosion poussière-air est accentué en présence d'émanations inflammables.
Conditions à Éviter:	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. La libération du pentane augmente avec

l'augmentation des températures. Éviter d'entreposer ou de manipuler avec des explosifs UN de classe 1.

Matières Incompatibles: Ne résiste pas aux agents oxydants, se dissout partiellement dans les solvants organiques.

Produits de Décomposition Dangereux: Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

- Inhalation:** Peut entraîner des nausées, des maux de tête, du vertige et de l'ivresse. Des émanations/fumées chauffées peuvent être produites pendant le traitement. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.
- Ingestion:** Demander une assistance médicale. On ne s'attend pas à ce que ce produit soit absorbé par le tractus gastro-intestinal et, ainsi, il ne devrait pas être nécessaire de faire vomir.
- Contact Cutané:** Ce produit peut provoquer une irritation de la peau en cas de manipulations répétées. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.
- Contact avec les yeux:** Peut entraîner une irritation passagère des yeux. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Inhalation:** Peut entraîner des nausées, des maux de tête, du vertige et de l'ivresse. Les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire et entraîner la toux, une respiration asthmatique et de la dyspnée.
- Ingestion:** Ce produit est essentiellement inerte. En revanche, en cas d'ingestion d'une grande quantité, des irritations gastro-intestinales et un blocage du tube digestif peuvent se produire.
- Contact Cutané:** Brûlures thermiques. Tout contact entre la poudre ou les particules fines de ce produit et la peau peut provoquer une irritation légère, accentuée par frottement mécanique ou si la peau est sèche.
- Contact avec les yeux:** Le contact avec le produit chaud peut causer des brûlures thermiques susceptibles d'entraîner des lésions irréversibles ou la cécité. Peut causer une irritation mécanique.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

- Orale**
Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.
- Cutané**
Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.
- Inhalation**
Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Composants:

Butane, 2-méthyl- Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une dermatite dégraissante dont les symptômes sont la sécheresse, les craquelures, la rougeur et le boursoufflement de la peau.

Cyclohexène, 1-méthyl-
4-(1-méthyléthényl)-,
(4R)- Effet irritant.

Silice, cristobalite Effet irritant. Peut causer une abrasion cutanée. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Composants:

Butane, 2-méthyl- Le contact prolongé ou répété peut causer du prurit, de la rougeur et des éruptions chez certaines personnes.

Cyclohexène, 1-méthyl-
4-(1-méthyléthényl)-,
(4R)- Effet irritant.

Silice, cristobalite Effet irritant. Peut causer une abrasion de la cornée. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique. Des produits similaires ont été testés et il a été déterminé qu'ils ne causent pas de sensibilisation selon le test sur des cobayes (maximisation).

Cancérogénicité

Produit: Non classé

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Silice, cristobalite Évaluation globale : 1. Cancérogène pour l'humain.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Silice, cristobalite Reconnu comme étant cancérogène chez l'homme.

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Silice, cristobalite Group A2: Susceptible d'être un cancérogène pour les humains.

Mutagénécité de la Cellule Germinale
In vitro

Produit: Données non disponibles.

Composants:

Butane, 2-méthyl- Un effet non mutagène a été trouvé dans plusieurs tests avec des bactéries de culture et des cultures cellulaires de mammifères.

Cyclohexène, 1-méthyl-4-(1-méthyléthényl)-, (4R)- Un effet non mutagène a été trouvé dans plusieurs tests avec des bactéries de culture et des cultures cellulaires de mammifères.

Silice, cristobalite Mutagène. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Composants:

Butane, 2-méthyl- Système nerveux - L'exposition chronique au pentane peut causer la détérioration du système nerveux, accompagnée d'engourdissements, de picotements et de faiblesse des bras et des jambes.

Peau - Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une dermatite dégraissante dont les symptômes sont la sécheresse, les craquelures, la rougeur et le boursoufflement de la peau.

Cyclohexène, 1-méthyl-4-(1-méthyléthényl)-, (4R)- Rein

Silice, cristobalite Poumons, Appareil respiratoire - La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets:

Données non disponibles.

12. Données écologiques**Informations générales:**

Les renseignements fournis ci-dessous se fondent sur la connaissance des composants et de l'écotoxicité de produits similaires. Obstruction d'égouts/cours d'eau; les animaux marins peuvent ingérer les billes, ce qui risque d'obstruer leur tube digestif. Le produit est considéré non toxique, mais de petites particules peuvent avoir des effets physiques sur les organismes aquatiques et terrestres. Ce produit contient du pentane classé comme toxique pour les organismes aquatiques. Toutefois, la toxicité de ce produit pour les organismes aquatiques a été testée et il a été déterminé qu'il n'est pas toxique pour les organismes aquatiques.

Écotoxicité:**Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson**

Produit: CL 50 (96 h): > 100 mg/l

Invertébrés Aquatiques

Produit: CE 50 (Daphnia magna, 48 h): > 100 mg/l

Toxicité pour la flore aquatique**Produit:** CE 50 (72 h): > 100 mg/l**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** NOEC (concentration sans effet observé) : > 100 mg/l**Invertébrés Aquatiques****Produit:** NOEC (concentration sans effet observé) : > 100 mg/l**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** NOEC (concentration sans effet observé) : > 100 mg/l**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** On ne s'attend pas à ce que le produit soit biodégradable. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les agents d'expansion se volatilisent en général rapidement du sol et de l'eau.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})****Produit:** Données non disponibles.**Composants:**

Butane, 2-méthyl- 2.30

Cyclohexène, 1-méthyl-4-(1-méthyléthényl)-, (4R)- 4.232

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.**Autres Effets Nocifs:** Le pentane n'est pas classé dans la catégorie des substances appauvrissant la couche d'ozone.**13. Données sur l'élimination****Informations générales:** S'il est éliminé, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux. L'utilisation, le mélange ou le traitement de ce produit est susceptible de modifier ses propriétés ou les risques qui lui sont associés. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent respecter les réglementation locales ou nationales en vigueur.**Instructions pour l'élimination:** Incinérer ou enfouir. La récupération et le recyclage externes des déchets doivent respecter les réglementation locales ou nationales en vigueur. Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent respecter les réglementation locales ou nationales en vigueur. **NE PAS TENTER D'ÉLIMINER LE PRODUIT PAR INCINÉRATION NON CONTRÔLÉE.** Les billes de surplus et inutilisées peuvent encore contenir des résidus de pentane; les manipuler en prenant les mêmes mesures de sécurité que celles utilisées pour les produits frais. Étant donné que les récipients contiennent des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Il est conseillé au producteur de déchets de bien tenir compte des propriétés dangereuses et des

mesures de contrôle nécessaires pour les autres matières susceptibles d'être trouvées dans les déchets. Pour plus d'information sur le recyclage et l'élimination, se référer au manuel « ARCEL® Resins Storage and Handling Safety Guide » de NOVA Chemicals.

Emballages Contaminés: Ne recycler que les emballages complètement vides.

14. Informations relatives au transport

La température du contenant réfrigéré doit être réglée à un minimum de -18 °C (0 °F). Des informations supplémentaires sur le transport, la manutention et le stockage figurent dans le manuel « ARCEL® Resins Storage and Handling Safety Guide » de NOVA Chemicals.

TMD

N° ONU:	UN 2211
Nom Officiel d'Expédition UN:	POLYMÈRES EXPANSIBLES, DÉGAGEANT DES VAPEURS INFLAMMABLES
Classe	9
Groupe d'Emballage	III
Étiquettes	9
Étiquette de risque subsidiaire	–
Précautions particulières pour l'utilisateur:	Le produit libère du pentane, une émanation inflammable. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des cigarettes allumées, des décharges d'électricité statique, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Les conteneurs d'expédition, camions et remorques doivent être ventilés au moins 15 minutes avant le déchargement. Consulter la version la plus récente du Guide des mesures d'urgence n° 133.

IATA

N° ONU:	UN 2211
Nom d'expédition:	Polymères expansibles, dégageant des vapeurs inflammables
Classe(s) de Danger Relatives au Transport:	
Classe:	9
Étiquettes:	9MI (Diverses)
Polluant marin:	Non
Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	–
Quantité exceptée	E1
Risques pour L'Environnement	Non réglementé.
Précautions particulières pour l'utilisateur:	Le produit libère du pentane, une émanation inflammable. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des cigarettes allumées, des décharges d'électricité statique, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Les conteneurs d'expédition, camions et remorques doivent être ventilés au moins 15 minutes avant le déchargement.

IMDG

N° ONU:	UN 2211
Nom Officiel d'Expédition UN:	POLYMÈRES EXPANSIBLES, DÉGAGEANT DES VAPEURS INFLAMMABLES
Classe(s) de Danger Relatives au Transport	
Classe:	9
Étiquettes:	9
EmS No.:	F-A, S-I
Groupe d'Emballage:	III
Polluant marin:	Non
Quantité limitée	5.00KG

Quantité exceptée
Précautions particulières pour
l'utilisateur:

E1
Le produit libère du pentane, une émanation inflammable. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles, des cigarettes allumées, des décharges d'électricité statique, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Les conteneurs d'expédition, camions et remorques doivent être ventilés au moins 15 minutes avant le déchargement.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux du Canada

Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)

NPRI

Non réglementé.

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5

Butane, 2-méthyl-
Cyclohexène, 1-méthyl-4-(1-méthyléthényl)-, (4R)-

Gaz à effet de serre

Non réglementé.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.

Non réglementé.

Inventaires

Inventaire LIS du Canada:

En conformité avec les stocks

Inventaire TSCA des É.-U.:

En conformité avec les stocks

16. Autres informations

Date de Publication:

12/12/2019

Informations sur la révision:

12/12/2019: Mise à jour de la fiche de données de sécurité

Version n°:

6.0

Abréviations et acronymes:

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route ; ADR/RID = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses ; ARA = Appareil respiratoire autonome ; CAS = Chemical Abstracts Service ; CE50 = Concentration efficace 50 % ; CEE = Communauté économique européenne ; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer ; CL50 = Concentration létale 50 % ; Code IBC = Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac ; DFG = Deutsche Forschungsgemeinschaft ; DL50 = Dose létale 50 % ; EPI = Équipement de protection individuelle ; FS = Fiche signalétique ; GHS = Système harmonisé mondial de classement et d'étiquetage des produits chimiques ; IATA = Association internationale pour le transport aérien ; IMDG = Transport maritime international des

marchandises dangereuses ; IMO = International Maritime Organization ; Kow = Coefficient de partage octanol/eau ; LIE = Limite inférieure d'explosivité ; LII = Limite inférieure d'inflammabilité ; LLV = Limite plafond (poussières, Suède) ; LSE = Limite supérieure d'explosivité ; LSI = Limite supérieure d'inflammabilité ; MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail ; MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant de navires, 1973 telle que modifiée par le Protocole de 1978 ; NCEC = National Chemical Emergency Centre ; NFPA = National Fire Protection Association ; NTP = National Toxicology Program ; OACI = Organisation de l'aviation civile internationale ; PEL = Limite d'exposition admissible ; PNOC = Particules non classées autrement ; REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical Substance ; RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses ; SADT = Température de décomposition auto-accélérée ; STEL = Limite d'exposition à court terme ; TLV = Seuil limite ; TWA = Moyenne pondérée dans le temps ; UE = Union européenne ; VLA-ED = Valor límite Ambiental de Exposición Diaria (valeur limite d'exposition quotidienne) ; VME = Valeur limite d'exposition

Autres Informations:

Pour plus d'informations sur le transport, la manutention et le stockage, se référer au manuel « ARCEL® Resins Storage and Handling Safety Guide » de NOVA Chemicals.

Avis de non-responsabilité:

BIEN QUE LES INFORMATIONS MENTIONNÉES DANS CE DOCUMENT SOIENT DE BONNE FOI, BASÉES SUR DES INFORMATIONS JUGÉES FIABLES AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE CE TEXTE, **NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INFORMATIONS OU PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET DÉMENT EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES CELLES RELATIVES À LA COMMERCIALISATION OU L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER). L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE QUELCONQUES BREVETS DÉTENUS PAR NOVA CHEMICALS OU PAR D'AUTRES NE PEUT PAS ÊTRE PRÉSUMÉE. CES RENSEIGNEMENTS SONT SUJETS À MODIFICATION SANS PRÉAVIS. VEUILLEZ OBTENIR LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DE CETTE FS AUPRÈS DE NOVA CHEMICALS. NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE FICHE DE SIGNALÉTIQUE OBTENUE AUPRÈS DE TIERS.**

SAUF ACCORD SPÉCIFIQUE À CET EFFET, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR L'USAGE, LE TRANSPORT, L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION OU L'ÉLIMINATION DES PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITS DANS LE PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE.